



Année scolaire : 2022-2023

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 1

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 19 OCTOBRE 2022

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'établissement
(Mise en place des différents conseils)
2. Bilan de rentrée 2022
3. Budget rectificatif n° 2 (BR 2 2022)
4. Frais de scolarité 2023/2024
5. Tarifs LFB 2023
6. Contrats et conventions
7. Voyages pédagogiques

Conseil d'Établissement du Lycée Français de Barcelone
Mercredi 19 Octobre 2022

Le Proviseur constate que le quorum est atteint aujourd'hui, avec 23 présents sur 24 voix délibératives, le Conseil peut donc valablement siéger.

Est désigné Secrétaire de séance Alexandre Tagger, Vice-Président de l'Association des Parents d'Elèves («APE») du Lycée Français de Barcelone («LFB»)

Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2022

- **Vote** : le procès-verbal de la séance du 22 juin 2022 est adopté à l'unanimité

Le Proviseur félicite les membres élus et les remercie tous pour leur engagement précieux pour l'établissement. Il rappelle les règles de base du fonctionnement du CE.

L'ordre du jour est fourni sous format papier, le Proviseur indique qu'une réflexion sera menée sur la pertinence et les modalités nécessaires pour fonctionner sur format numérique exclusivement.

Déclaration liminaire des représentants des professeurs et des personnels de la FSU et du Comité d'entreprise

Cf. annexe 1

Déclaration liminaire de l'APE

Cf. annexe 2

Mise en place des Instances

Cf. annexe 3 (composition des instances)

- **Vote** : la composition de chaque instance est adoptée à l'unanimité

1- Bilan de la Rentrée 2022

Introduction par le Proviseur.

Le **Projet d'Établissement** discuté en demi-journée le 17 octobre a joué, pour partie, le rôle de bilan de rentrée. C'était un moment très important pour le Lycée. Il s'est posé des questions d'organisation du fait du calendrier (le lundi après-midi n'était pas favorable, diverses remontées des personnels et des parents), le proviseur indique qu'il est ouvert pour organiser la seconde demi-journée un mercredi après-midi, afin de limiter les effets pour la communauté scolaire.

La prochaine demi-journée est prévue en avril. Une information sera faite bien à l'avance afin que chacun et chacune puisse s'organiser.

Les conditions de rentrée post-Covid ont été beaucoup plus agréables. Néanmoins, le travail à réaliser est important, la vie de l'établissement reprend à plein, la période de transition implique de remettre en place de nombreux dispositifs.

Effectifs : on constate un peu plus d'élèves **que** l'année précédente, mais pas autant que prévu lors du CE du 22 juin 2022. Il y a eu de nombreux départs de dernière minute, y compris fin août, heureusement compensés également par des arrivées. Le collège et le lycée sont très pleins. Les effectifs de l'école élémentaire se consolident. Le sujet de préoccupation reste la maternelle, **avec trop peu d'élèves** de Petite Section. Ce phénomène **n'est pas une spécificité du LFB**, on le retrouve dans tous les établissements internationaux de Barcelone, et dans tous les établissements français de la péninsule ibérique, hormis les Baléares.

Manuels numériques :

Introduction des manuels numériques cette année, dans le cadre des considérations de poids des cartables, d'écologie, et d'évolution pédagogique.

Un certain équilibre a été trouvé, avec une proportion de 50% numérique et 50% papier (on concilie ainsi les préoccupations de poids et celles de temps passé devant les écrans).

Un achat global a été réalisé par le LFB directement : cela donne accès aux licences de livres numériques avec toutes les fonctionnalités et **l'intégration dans l'ENT**.

Il reste des ajustements à faire : une meilleure information sur les commandes, mais aussi sur la facturation qui doit être mieux expliquée. Tout cela sera pris en compte pour l'année suivante, nous vivons une étape de transition.

Bac Français International (« BFI »)

Une note est en cours de rédaction et sera publiée dès que la candidature du LFB a la mise en place d'un BFI sera validée par l'AEFE et le Ministère de l'Education Nationale. A priori le 21 janvier 2023.

Présentation par le Proviseur

- Parcours quadrilingue pour tous dès le collège
- BFI en classe de 1^{ère} et Terminale
- Préparation dès le collège avec mise en place de DNL de la 6^e à la 3^e.
 - Cette année, seulement 4^e et 3^e
 - Quand tous les professeurs auront pu obtenir la formation et la certification adéquates, cela sera étendu à la 6^e et la 5^e.
- Classe de seconde est une classe charnière, où les élèves pourront choisir soit la Section Européenne, soit la Section Internationale. Cette année, 60 élèves candidats et acceptés en Section européenne anglaise, **il n'y a pas eu** besoin de faire de sélection
- En fin de seconde, les élèves auront un choix à effectuer, soit Section Européenne Anglais, soit Section Européenne Espagnol, soit BFI (qui peut être trilingue ou quadrilingue)
- **C'est un parcours d'excellence, reconnu en France, en Espagne, etc.** Parcoursup a intégré la notion de BFI
- Calendrier prévisionnel : le dossier du LFB a été déposé en septembre 2022. Validation attendue le 21 janvier après passage par le service pédagogique de l'AEFE et le Ministère de l'Education Nationale. Le premier BFI sera décerné par le LFB en juin 2025

La mise en place a pu être assez anxiogène pour les professeurs, les élèves et leurs parents. **C'est un enjeu d'orientation.**

Le Proviseur indique qu'un avis du Conseil d'établissement sur l'ouverture du BFI est nécessaire.

Les représentants des personnels demandent une interruption de séance avant le vote relatif à l'ouverture du BFI, afin de se concerter.

- **Vote : approbation de l'ouverture du BFI quadrilingue au LFB** (17 votes pour, 6 absentions)

Présentation sur l'orientation des élèves de Terminale (session de juin 2022) Par F. Lammaallam, Proviseure adjointe et L. Crespo, Directrice des études espagnoles

Un questionnaire a été envoyé à tous les élèves.
236 élèves, 230 réponses
Cf. annexe (présentation)

Echanges

Les élèves du LFB obtiennent des orientations d'excellence. Selon le retour de plusieurs dirigeants d'institutions qui ont accueilli des élèves, les bacheliers du LFB sont extrêmement bien formés, savent absorber de lourdes charges de travail, « marchent bien » en classe préparatoire, ont des facilités. Le LFB est une vraie plus-value pour nos élèves.

Les représentants de parents interrogent sur l'information relative à l'enseignement des spécialités en classe de première :

Le nouveau bac avec des groupes par spécialité qui ne correspondent pas aux classes rend difficile la présence des professeurs de spécialité aux réunions de classe.

Néanmoins, pour les conseils de classe, un prof référent pour chaque spécialité sera présent par classe, et il aura préalablement parlé à ses collègues afin d'avoir une vision claire sur chaque cas particulier le cas échéant. Il est toujours possible pour les parents de contacter le professeur de leur enfant à tout moment avant le conseil de classe.

Bilan de rentrée en maternelle

Par S. Housset, Directeur

17 élèves de moins que l'année précédente, dont 12 en Petite Section.

Il y a évidemment des enjeux forts de recrutement. M. Housset souligne l'importance de donner de la visibilité, de travailler l'attractivité, ainsi que la communication du LFB.

Un des enjeux primordiaux de la maternelle est de donner à ses élèves une maîtrise suffisante de la langue française pour simplifier leur accès à l'élémentaire.

Par ailleurs, la question des enfants à besoins particuliers est évoquée avec attention, leur accueil est lourd pour l'enfant et le personnel éducatif, il doit être bien organisé et suivi.

Bilan de rentrée à l'école élémentaire

Par P. Navarro, Directeur

780 élèves répartis sur 31 classes.

Monsieur Navarro fait part des sujets principaux à cette rentrée. D'une part et à l'instar de la maternelle, le travail sur les conditions d'accueil des enfants à besoins particuliers (EBEP). Notamment, une formation est prévue en avril pour les professeurs.

Par ailleurs, plusieurs projets sont en réflexion : théâtre à base de marionnettes, grand projet écologie, éducation à la santé et en particulier sur l'alimentation (favoriser les fruits et légumes pour le goûter). Enfin, le travail sur le vivre ensemble à l'école (plusieurs projets dans ce contexte), la mise en place d'intervention de prévention contre le harcèlement.

Service Santé

Dr. Vizmanos, médecin scolaire

Le service santé s'est étoffé depuis la rentrée et comprend à présent une psychologue scolaire à temps plein, en plus du médecin scolaire et des deux infirmières.

Aujourd'hui, il est à nouveau possible de dérouler les programmes de prévention, et de reprendre les campagnes de vaccinations.

D'ores et déjà, un travail sur la qualité des goûters au primaire a été entamé, lequel permet, de plus, de diminuer le risque lié aux allergies alimentaires.

Lutte contre le harcèlement :

- En CM1/CM2, intervention de la Guardia Urbana dans les classes
- En 6^{ème} intervention de Mme Fajas
- En 5^{ème} intervention de Guardia Urbana
- En 4^e et 3^e, intervention des Mossos, afin de sensibiliser sur les thèmes de sécurité, cybersécurité, écrans et réseaux sociaux

Interventions sur l'arrivée de la puberté des le CM1/CM2. Puis, en 4^e et 3^e éducation affective et sexuelle.

Interventions sur la santé bucco-dentaire.

Projet de prévention des addictions au collège.

EBEP : plus de présence, mais encore insuffisant. Il y a 5,5% d'élèves avec PAP dans le secondaire, ce qui correspond aux moyennes statistiques nationales.

Bilan d'étape sur le projet immobilier (Gymnase et Restauration)

Par S. Pelletant, Secrétaire général

L'AEFE a intégré dans les flux non budgétaires prévus au budget 2023, une avance (AFT) de 2 millions d'euros dans le cadre du soutien au projet immobilier. C'est une preuve de l'importance qu'accorde l'AEFE à ce projet. Cependant cette avance doit être utilisée dans l'année où elle est accordée, dsoit en 2023.

Le LFB est en phase de consolidation du dépôt de permis de construire auprès de la mairie de Barcelone. Ce choix a été conseillé par le cabinet d'avocats spécialisés en urbanisme : selon eux, la modification du plan especial (équivalent PLU) n'est pas nécessaire car les travaux prévus n'entraînent pas un changement de nature de l'activité du LFB. Par ailleurs, contrairement au plan especial, la décision de la mairie en matière de permis de construire, ne relève pas de son pouvoir discrétionnaire. Cela signifie qu'en cas de refus de délivrance du permis de construire, la mairie devra justifier sa décision qui sera plus aisément attaquantable par le LFB devant un juge, l'octroi d'un permis de construire étant très codifié et encadré.

Les coûts du projet immobilier sont revus à la hausse, dans le contexte actuel et se situeront sans doute entre 7,2 et 8M€, selon la date de réalisation.

Les travaux de l'été dernier sur l'espace administratif a coûté environ 400 000 €.

L'établissement a pu obtenir une subvention de 60 000 € de l'AEFE (120 000 € demandés). Une phase 2, plus légère, est à anticiper pour l'été 2023 (bureau provisoire adjointe collège et direction des études espagnoles).

Des travaux d'urgence sur le réseau d'eau ont été réalisés pendant l'été également, pour un coût d'environ 200 000 €. Une dernière partie reste est à réaliser (bâtiment élémentaire), dont le coût est estimé à 80 000 €.

Le lycée a réalisé de nombreux travaux de maintenance, comme chaque année.

Rappel : le LFB, sur le site de Pedralbes, occupe environ 3 hectares de surface au sol et représente près de 35 à 38 000 m² de surface bâtie.

Actualisation sur l'équipement numérique :

Plusieurs investissements faits dans les outils numériques :

- 10 écrans interactifs à l'élémentaire, avec une formation des enseignants.
- Changement de tous les ordinateurs des enseignants de l'élémentaire (environ 40 000 €)
- Achat de Chromebooks (environ 110 000 €)

Pour rappel, le budget informatique du LFB est désormais porté à 400 000 € par an (fonctionnement et investissement).

Une réflexion est en cours pour équiper chaque élève d'un chromebook. Dans ce cadre, il serait pertinent de commencer par les lycéens dans un premier temps (soit environ 750 élèves), ce qui pourrait représenter environ 260 000 €.

Cela irait de pair avec l'équipement des enseignants (120/130 enseignants au secondaire), à qui serait attribué également un ordinateur portable. Cela représenterait environ 85 000 € supplémentaire. Ces éléments ne seront pas intégrés au budget initial 2023 mais pourraient être ajoutés dans le BR1 2023 (avril 2023), le cas échéant.

Ce choix stratégique est une évolution importante dans la politique numérique de l'établissement. Les modalités d'acquisition des ordinateurs portables (location ou achat, maintenance intégrée, etc...), doivent être étudiées.

Les professeurs et personnels du LFB tiennent à féliciter les équipes informatiques pour leur travail et leur investissement. Le Proviseur s'associe à ces félicitations.

Sécurité a Munner

Sur le site de Munner, il n'y a aucune protection au niveau de la rue. Ceci malgré des requêtes répétées auprès de la municipalité afin d'au moins installer des bateaux, des ralentisseurs, des barrières le long du trottoir.

Par ailleurs, M. Pelletant explique que le projet de créer un petit espace de restauration pour les personnels avance, la prochaine démarche consiste à obtenir l'accord de l'architecte du bâtiment qui en détient les droits. L'objectif de réalisation pourrait être l'été 2023. Les dépenses sont bien prévues dans le Budget 2023.

Point sur les Ressources Humaines

Cet automne, ont lieu les élections professionnelles, pour élire les représentants des personnels dans les instances de l'AEFE mais aussi du Ministère de l'éducation nationale. Tous les personnels n'ont pas activé leur adresse mail aefe.fr (manquent 66) ou encore leur compte Orion (manquent 73). Ces personnels doivent prendre l'attache du service informatique (Jordi Guilera). Le Proviseur souligne qu'il faut se dépêcher car il ne reste pas beaucoup de temps, les élections ayant lieu du 31 octobre au 8 décembre.

Carte des Emplois : cette question sera traitée lors du prochain CE, après discussion avec le secteur MAPI de l'AEFE.

Plan Egalité : le LFB est en train de se mettre en conformité avec le dispositif réglementaire en Espagne, qui est précis et contraignant, mais aussi obligatoire et contrôlé, avec pénalités. Le LFB a mandaté une société pour l'accompagner dans l'ensemble de la démarche, qui comprend le repérage des référents pour l'établissement, des mesures importantes de formation, la réalisation d'un audit complet. Par suite, l'établissement dispose de 12 mois afin d'appliquer les préconisations et présenter son plan aux autorités.

Charte du bon usage des outils de communication numérique à destination des personnels du LFB

La charte a une visée indicative et incitative, et ne constitue pas une obligation réglementaire. De fait, il n'existe pas de cadre législatif, ni en Espagne ni en France. Le travail de préparation et de rédaction de la charte a été réalisé dans le cadre de la CHSCT.

➤ **Vote** : la charte est approuvée à l'unanimité

Un document est en cours d'élaboration pour traiter la question des bons usages du numérique pour la Communauté scolaire dans son ensemble. Il sera présenté après échange avec les parents et les élèves. Ce travail ne sera probablement pas finalisé à temps pour le prochain CE, mais plutôt pour le premier CE de 2023.

2- Budget Rectificatif n°2 (BR2 2022)

Rappel des principes de base : le budget de l'établissement (et de tous les EGD) est agrégé avec le budget de l'AEFE qui sera présenté fin novembre à son conseil d'administration.

Ce BR2 2022 intègre les variations suivantes :

Recettes – Total constaté après BR2 de 19 690 500 €. Les variations proposées sont :

- Augmentation des droits de scolarité de + 169 000 € (dont 45 000 € sur les frais de scolarité, 83 000 € sur les DPI, 25 000 € sur la restauration et 16 000 € sur les frais d'examens)
- Augmentation des bourses mobilité (MEN) de + 21 500 € (6 élèves en 2022-2023)
- Augmentation des autres prestations de service de + 180 000 € dont 140 000 € pour les voyages scolaires et 40 000 € au titre des manuels numériques.
- Flux non budgétaires (recettes soit 971 755 €) : + 266 570 € dont 60 000 € de subvention AEFE pour les travaux de l'administration et 206 570 € relatifs à la participation à la mutualisation de la ZEI (4 EGD mais qui concerne normalement le budget de la mutualisation/IRF).

Dépenses – Total constaté (hors flux non budgétaires) de 15 156 581 € en AE et 15 43 581 € en CP. La répartition s'opère sur 3 enveloppes :

- Personnel (8 625 000 €) avec une variation de + 40 000 € proposée au BR2
Pour rappel, la masse salariale du LFB (enveloppe Personnel) comprend seulement les salaires des personnels recrutés locaux. Les personnels résidents (détachés sur contrat) sont rémunérés directement par l'AEFE. Une part de leur salaire est alors facturée par l'AEFE à l'établissement (PRR) à hauteur de 60% (environ 3 850 000 €). Cette dépense est un flux non budgétaire entre l'AEFE et le LFB. Les personnels expatriés sont rémunérés par l'AEFE et ne sont pas refacturés aux LFB.
- Fonctionnement (5 232 800 €) avec une variation de + 648 500 € dont + 150 000 € pour les voyages scolaires, + 300 000 € pour les fluides/énergie, + 50 000 € pour les dépenses d'entretien (contrat ménage, etc...), + 85 000 € pour le contrat de gardiennage (régularisation AE/CP).
- Investissement (1 572 781 €) avec une variation de – 1 565 000 € concernant principalement des réductions de crédits liées à la non réalisation des travaux

du gymnase pour lesquels des crédits avaient été ouverts au BR1 (- 1 705 000 €) et de l'enveloppe dédiée à la vidéosurveillance (-30 000 € car non réalisés) ; et des augmentations de crédits liées aux travaux de l'administration et du réseau d'eau (+ 100 000 €), investissement informatique (+ 70 000 €).

- Flux non budgétaires (dépenses soit 5 982 542 €) avec une seule variation de + 3645 € (flux inter-EGD sur salaires mutualisés).

Pour rappel les flux non budgétaires, en dépenses, comprennent notamment les bourses scolaires (686 310 €), mais aussi la PRR (3 852 080 €), les heures supplémentaires des résidents (HSE/HSA soit 246 420 €), les IJE (25 030€), la PFC (participation financière versée à l'AEFE calculée sur 6% des frais de scolarité soit 928 015 €), la dématérialisation des examens (241 040 €).

Après BR2, le résultat prévisionnel est porté à 4 507 700 €. Après intégration des flux non budgétaires, ce résultat de gestion est alors négatif à - 503 087,33 €. La CAF « réelle » serait alors de 821 912,67 €, pour une variation de fonds de roulement (FDR) négative à - 750 868,33 €.

Le résultat prévisionnel à l'issue de ce BR2 est fortement impacté par l'inflation, notamment sur l'énergie et les prestations de service.

Le Provisoire souhaite porter le BR2 au vote du Conseil d'établissement. Il souligne qu'il s'agit d'un vote formel car facultatif puisque le BR2 s'approuve réglementairement en Conseil d'Administration de l'AEFE.

- **Vote : le BR2 est approuvé**, 16 votes pour, 7 absentions

3- Frais de Scolarité 2023/2024

En substance :

- Pas de modification des DPI, déjà fortement augmentés l'année dernière.
- Pas d'augmentation des frais de demi-pension, conformément à l'engagement de la Direction auprès des familles. Cela étant dit, l'inflation généralisée augure d'une perte de marge pour le LFB (qui reste à déterminer précisément, et qui fera l'objet d'une présentation ultérieure). Il convient de noter que le prochain contrat de restauration, qui doit prendre effet en septembre 2023, sera sans doute plus onéreux pour le LFB, au regard des attentes et du contexte économique.
- Frais d'examen : pas de modification
- Frais de Scolarité : +5% pour tous les niveaux sauf Terminales (+3.19% dans un souci d'harmonisation des tarifs sur le niveau lycée) :
 - Le LFB considère qu'il fait un choix modéré, de prudence, qui est moins élevé que certains autres établissements du même type, comme Londres et Bruxelles (+8%), et comme Madrid (+5%)
 - Il s'agit d'une « barre » symbolique conséquente,
 - Il faut tenir compte des augmentations salariales pour les personnels : l'effet mécanique des 2,5% accordés au 01/09/2022, qui auront un effet total en 2023, et les augmentations de 2023, en cours de négociation, qui ne seront pas intégrées dans le budget initial 2023 mais le seront dans le BR1 2023.

- Malgré cette hausse de 5% des frais de scolarité, le budget initial 2023 sera présenté en déséquilibre (flux non budgétaires compris et hors AFT)
- Cette configuration budgétaire impliquera sans doute des choix pendant l'exercice 2023, notamment sur les opérations de travaux ou d'achats.

Questions diverses des représentants :

- Les représentants des personnels s'adressent aux représentants des parents afin d'expliquer leur demande d'augmentation salariale, précisant notamment qu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis longtemps et que le contexte économique touche également les personnels de l'établissement.
- Les représentants des parents précisent qu'il ne s'agit pas d'opposer les intérêts des parents et des personnels, l'augmentation des frais de scolarité proposée n'étant pas à opposer à la demande légitime des personnels, d'augmentation salariale.
- Renaud Le Berre, conseiller consulaire indique que les augmentations sont la conséquence du désengagement progressif de l'Etat français et des choix de l'AEFE.
- Accueil des EBEP
- Installations et travaux cantine
- Sujets de cantine de début d'année (organisation, queue) liés à la sortie des groupes « bulle »
- Attractivité de la cantine pour les lycéens, dont seulement 20% y déjeunent

➤ **Vote** : les tarifs 2023-2024 sont adoptés, 7 voix pour, 5 voix contre, 10 abstentions

4- Tarifs Annexes

Ils n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Les augmentations proposées ne sont pas très importantes, en valeur absolue.

Un travail plus précis sera fait sur ces tarifs annexes afin d'en évaluer le juste niveau et envisager des augmentations adaptées pour l'année prochaine, le cas échéant.

➤ **Vote** : les tarifs sont adoptés, 16 votes pour, 6 abstentions

5- Voyages Pédagogiques

M. Pelletant indique que les Fonds Socio-Educatifs (FSE) du primaire et secondaire du LFB ont joué un rôle au LFB qui ne leur est pas dévolu et pas prévu par les textes en France (aide sociale individuelle). Il s'agit de bien faire la différence de ce qui relève de la caisse de solidarité du LFB et du FSE. Ce n'est pas le rôle des professeurs de faire de l'aide sociale individualisée dans le cadre du FSE. En conséquence, le FSE revient à ses prérogatives initiales, c'est-à-dire le soutien de projet comme un voyage scolaire par exemple, sous forme de subvention globale.

Une charte des voyages scolaires sera établie dans le cadre du kit prévu à cet effet.

Remarque : le vote des voyages scolaires par le CE est nécessaire, il donne un cadre général, mais il n'est pas suffisant : **in fine**, c'est le proviseur qui peut décider d'autoriser ou non un voyage, en fonction des circonstances (et parfois du fait d'éléments très tardifs).

➤ **Vote : chaque voyage est adopté à l'unanimité**

M. le proviseur remercie les personnels qui s'engagent pour les voyages. En réponse à une question des représentants du Comité d'entreprise, M. Pelletant rappelle qu'il existe une indemnité spécifique pour les personnels du primaire, mais pas pour ceux du secondaire.

Une question diverse sur le tri sélectif est mentionnée, le Secrétaire général indique que **le tri sélectif est bien opéré dans l'établissement, et qu'il ne voit pas d'inconvénient à recevoir des questions ou des suggestions à ce sujet, sachant que les dispositifs sont toujours améliorables.** Il confirme que les déchets récoltés de façon différenciée sont bien transmis de façon idoine (donc différenciée) pour le retraitement. Les services de voirie de Barcelone contrôlent régulièrement les poubelles différenciées.

La séance est close à 21h30

Le secrétaire de séance
A Tagger

Le proviseur
J Bastianelli